

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



*Projet Fonds de Développement Social
Crédit IDA n° 3446 SE*

SELECTION DE CONSULTANT N°

**CONSULTANT CHARGE DE L'EVALUATION EX POST
DES MICRO PROJETS D'INFRASTRUCTURES
HYDRAULIQUES ET D'ASSAINISSEMENT FINANCES
PAR L'AFDS**

TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

février 2005

I. Contexte

Le projet Fonds de Développement Social est un programme de lutte contre la pauvreté, conçu par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de l'IDA. Il s'inscrit dans la dynamique du IX^{ème} Plan de Développement Economique et Social et dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dont l'objectif est de réduire de 50 % l'incidence de la pauvreté des ménages d'ici 2015.

D'une durée de 10 ans, le projet Fonds de Développement Social est exécuté selon trois phases successives durant la période 2001-2011.

- La phase 1 d'une durée de 3 ans, vise essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.
- La phase 2 d'une durée de 3 ans également, consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays.
- La phase 3 d'une durée de 4 ans, aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Les actions du projet sont menées à travers quatre (4) composantes épousant parfaitement les objectifs assignés au Fonds du Développement Social :

- Composante 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux, aux infrastructures et équipements de base ;
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance ;
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB ;
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés.

Le projet cible les communautés de base, villages et quartiers les plus pauvres ainsi que les Groupes Vulnérables et les marginalisés.

La stratégie de ciblage du Projet s'est déroulée en deux phases :

(i) La première phase déjà réalisée, a permis d'identifier, à partir d'une cartographie de la pauvreté réalisée par la Direction de la Statistique et de la Prévision (DPS) lors de la préparation du projet, 57 communautés rurales parmi les pauvres dans les régions de Dakar, Louga, Kaolack, Kolda et Fatick représentant 3300 villages et cinq communes urbaines. Les critères utilisés pour ce ciblage se référaient essentiellement, à l'existence de services sociaux de base notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique, à l'accès à une route et à l'accès à un lieu de commerce. Ces critères ont permis de calculer pour chaque communauté rurale un indice d'accès et le choix a porté sur les communautés rurales ayant un indice d'accès inférieur à 250.

(ii) En vue de la sélection des communautés, villages et quartiers qui sont partenaires du projet au cours de la 1^{ère} phase, il a été nécessaire de procéder à un 2^{ème} ciblage qui a permis de tirer un échantillon de 967 villages dont 864 sont tirés des 3300 villages du premier

ciblage, 133 villages des poches de pauvreté identifiées dans les autres départements et 5 communes que sont Foundiougne, Linguère, Vélingara, Koungheul, Yeumbel Nord et Yeumbeul Sud. Ce choix a été guidé par des raisons d'efficacité, compte tenu du fait que l'objectif du projet vise la réalisation d'au moins 525 micro-projets à la fin de la 1ère phase du projet (2004).

L'échantillon a été tiré en tenant compte du rôle de pôle de développement que devraient jouer les villages et quartiers retenus dans cette phase pilote du projet sur la base des critères comme la dynamique organisationnelle, l'accès à l'eau potable et la taille de la population. Les choix ont été faits en procédant à un croisement des variables énumérées ci-dessus.

La stratégie du projet est la responsabilisation des communautés dans l'identification, la mise en œuvre ainsi que le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements mis en place.

A ce titre et conformément à la stratégie du faire faire, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a recruté des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) ayant accompagné les Organisations Communautaires de Base (OCB) bénéficiaires durant tout le processus d'assistance technique et d'appui conseil qui s'est déroulé en trois étapes :

- La première étape d'Evaluation Participative de la Pauvreté a permis d'établir d'abord une situation de référence et ensuite de calculer l'indice de pauvreté ;
- La deuxième étape d'Evaluation Participative des Besoins et de formulation des Demandes de Micro Projets décrit comment les besoins, le processus d'élaboration et de mise en cohérence ont été réalisés par les bénéficiaires ;
- La 3^{ème} étape a concerné le processus de mise en œuvre des Micro Projets, le suivi et la pérennisation des infrastructures et équipements des microprojets d'hydrauliques et d'assainissement.

Sur la base des résultats des auto évaluations en cours et des documents de clôture des micro projets réalisées par les bénéficiaires dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement avec l'appui des OADC, des études et enquêtes menées (Enquête de Satisfaction Auprès des Bénéficiaires, Etude d'impact sur les emplois créés, Etude environnementale, Enquête sur l'implication des jeunes dans les actions de financement de l'AFDS, etc.), le consultant devra analyser les enseignements tirés et les leçons apprises de cette première phase du projet afin de pouvoir capitaliser et satisfaire les déclencheurs de phase pour l'extension du projet.

Le contenu et les résultats attendus de la mission du consultant font l'objet des présents termes de référence.

2 : Objectif global

L'évaluation technique ex-post a pour objectif global de vérifier le niveau d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base des communautés et la qualité des infrastructures et équipements notamment dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement depuis le démarrage du Projet Fonds de Développement Social.

2.1 Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs spécifiques de la mission sont :

- Analyser les résultats et les objectifs spécifiques atteints dans chaque micro projet évalué ;
- Vérifier la conformité des travaux d'infrastructures et équipements par rapport aux normes techniques requises en se référant aux documents y afférant (plans-types, rapports de suivi et procès verbaux de chantiers, bulletins d'analyse de l'eau, etc.);
- Vérifier l'égalité d'accès entre les catégories sociales notamment les groupes vulnérables aux services fournis par les infrastructures et équipements.
- Analyser le projet selon les critères d'évaluation ci-dessous indiqués :
 - Pertinence
 - Efficacité
 - Efficience
 - Durabilité

La mission devra notamment :

1. Apprécier le degré de participation, d'organisation, de responsabilisation et d'adhésion des communautés et des groupes vulnérables bénéficiaires des 96 micro projets financés dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport à la fourniture des services ;
2. Apprécier les opinions et avis des bénéficiaires sur l'opérationnalité et la pertinence des structures et outils de suivi et de pérennisation des infrastructures et équipements ;
3. Analyser l'impact du respect des délais de réalisation de chaque type de micro projets ;
4. Identifier et analyser les facteurs et contraintes ayant influencé la mise en œuvre du micro projet sur les plans technique et organisationnel ;
5. Analyser la performance des organes de gestion des points d'eau sur les aspects d'exploitation, d'entretien et de maintenance en mettant l'accent sur la maintenance préventive, l'application des règles d'hygiène et d'assainissement autour des points d'eau, la tarification établie le cas échéant ;
6. Analyser, pour chaque type de micro projets, la réduction des maladies hydriques les plus fréquentes (diarrhées, parasitoses, etc.) ;

Le consultant dégagera les leçons et proposera des recommandations pour chaque type de micro projets exécutés.

Les autres aspects particuliers tels que la fréquentation des points d'eau, la consommation moyenne d'eau par habitant et par tête de bétail, le gain de temps de puisage, etc. seront appréciés à travers l'analyse des données recueillies dans les outils et fiches de collecte annexés aux présents termes de référence.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, le consultant mettra à la disposition de l'AFDS un rapport technique de synthèse comprenant 2 parties :

- Une partie relative à la méthodologie et au déroulement de la mission de terrain ;
- Une autre partie relative à l'analyse critique des résultats obtenus et aux recommandations à mettre en œuvre pour le suivi correct des réalisations ;

Le consultant fournira tous les documents de collecte et la base de données sous format SPSS.

A la fin de la mission d'évaluation, un atelier de restitution et de validation du rapport provisoire sera organisé en présence de toutes les parties prenantes (AFDS, Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Communautés de Base, Opérateurs d'Appui, etc.).

Le consultant aura un délai de 10 jours après l'atelier pour la remise du rapport final. Le rapport final sera produit en 5 exemplaires reliés avec une version électronique sous format Word.

4. ORGANISATION ET METHODOLOGIE

4.1 Organisation de la mission

Sous la supervision du Responsable de l'Unité d'Appui aux Communautés de Base, le consultant aura en charge l'exécution sur le terrain de l'ensemble des activités liées à la mission. Il devra travailler avec les Coordonnateurs d'antennes régionales, les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire, les Organisations Communautaires de Base et leurs organes de gestion (Comité de Gestion du Micro Projet, Comité Technique de Mise en Œuvre et Comité d'Animation et de Formation) et les autres partenaires locaux. Il devra aussi procéder aux visites des Ministères Techniques en charge des sous secteurs de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

4.2 Méthodologie

Avant le démarrage de la mission, le consultant soumettra pour approbation une proposition de méthodologie de même qu'un planning détaillé de déroulement de la mission. Il devra justifier le bien fondé ainsi que la pertinence des outils et démarche proposés, en terme d'efficacité et de garantie à livrer les informations et produits attendus.

La proposition méthodologique, compte tenu du nombre important de micro projets, mettra aussi l'accent sur une méthode d'évaluation représentative et fiable. Elle s'appuiera sur l'approche participative en privilégiant les focus groupes avec les bénéficiaires tels que les Comités de Gestion des Micro Projets (CGMP), les Comités Techniques de Mise en Œuvre (CTMO) et les Comités d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CAF), les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) en charge de l'appui aux communautés bénéficiaires des micro projets, les Comités Techniques d'Evaluation des Micro projets (CTE) constitués des services déconcentrés de l'Administration, les conseils ruraux et municipaux concernés, les Divisions Régionales de l'Hydrauliques et les brigades des Puits et Forages, les Antennes Régionales de l'AFDS.

5. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un ingénieur spécialisé en hydraulique et assainissement disposant d'une expertise solide en développement communautaire et en évaluation de projets

QUESTIONNAIRE

Code

Nom du village :

Focus groupe :

1°) Où procurez vous l'eau ?

- 1-1 : Borne fontaine publique ☐
- 1-2 : Borne fontaine privée ☐
- 1-3 : Puits ☐
- 1-4 : Autres ☐

2-6 Quelle est la distance parcourue pour l'approvisionnement en eau potable ?

- 2-6-1 Moins de 100 m ☐
- 2-6-2 De 100 à 300 m ☐
- 2-6-2 De 300 à 500 m ☐
- 2-6-2 De 500 à 1000 m ☐
- 2-6-2 Plus de 1000 m ☐

3°) A quel rythme fréquentez-vous le point d'eau ?

- 3-1 : Une fois par jour ☐
- 3-1 : Deux fois par jour ☐
- 3-3 : Plus de 2 fois par jour ☐
- 3-4 : Autres ☐

Préciser

4°) Par quel moyen l'eau est-elle transportée ?

- 4-1 : les femmes ☐
- 4-2 : les enfants ☐
- 4-3 : les hommes ☐
- 4-4 : les animaux ☐
- 4-5 : par canalisation ☐

5°) Payez – vous l'eau ?

- 2-10-1 Oui ☐
- 2-10-2 Non ☐

6°) Si oui quel est le système de tarification ?

- 6-1 : Par bassine à la borne ☐
- 6-2 : Par compteur à domicile ☐
- 6-3 : Par cotisation/ménage/mois ☐
- 6-4 : Par cotisation/personne/mois ☐
- 6-5 : Par cotisation/carré/mois ☐
- 6-6 : Autre ☐

Préciser

7°) La tarification est-elle abordable

- 7-1 : Oui ☐
- 7-2 : Non ☐

8°) La quantité d'eau achetée est-elle suffisante ?

- 8-1 : Oui ☐
- 8-2 : Non ☐

9°) Combien dépensez-vous par jour pour acheter l'eau ?

- 9-1 : Moins de 50 F CFA ☐
- 9-2 : Entre 55 et 75FCFA ☐
- 9-3 : Entre 80 et 100 FCFA ☐
- 9-4 : Entre 105 et 125FCFA ☐
- 9-5 : Entre 130 et 150FCFA ☐
- 9-6 : Entre 155 et 175FCFA ☐
- 9-7 : Entre 180 et 200FCFA ☐
- 9-8 : Entre 205 et 225FCFA ☐
- 9-9 : Entre 230 et 250FCFA ☐
- 9-10 : Plus de 250 FCFA ☐

10°) Quelle quantité totale d'eau consommez-vous par jour ?

_____ Bassines ou litres

11°) A quelle fin cette eau est utilisée ?

- 11-1 : Boisson ☐
- 11-2 : Cuisine ☐
- 11-3 : Lessive ☐
- 11-4 : Toilette ☐
- 11-5 : Autre ☐

A préciser

12°) Quelle est la quantité en bassine de 25 litres par besoin spécifique ?

- 12-1 : Boisson bassines
- 12-2 : Cuisine bassines
- 12-3 : Lessive bassines
- 12-4 : Toilette bassines
- 12-5 : Autre bassines

A préciser

13°) Quels sont les modes de stockage de l'eau à domicile ?

- 13-1 : Bidons ☐
 - 13-2 : Fût ☐
 - 13-3 : Canari ☐
 - 13-4 : Bassine ☐
 - 13-5 : Autre ☐
- Préciser

14°) Quelle est la durée de stockage de l'eau à domicile ?

- 14-1 : une journée ☐
- 14-2 : deux jours ☐
- 14-3 : plus de 2 jours ☐

15°) Quel traitement de l'eau effectuez-vous habituellement ?

- 15-1 : Javellisation ☐
 - 15-2 : Filtrage ☐
 - 15-3 : Ebullition ☐
 - 15-4 : Décantation ☐
 - 15-5 : Aucun ☐
 - 15-6 : Autre ☐
- Préciser

16°) Suivant quelle périodicité nettoyez-vous les alentours de l'ouvrage ?

- 16-1 : tous les jours ☐
- 16-2 : toutes les semaines ☐
- 16-3 : autres ☐

Préciser

17°) Suivant quelle périodicité nettoyez-vous les canaris et autres équipements qui servent à stocker l'eau dans les maisons ?

- 17-1 : tous les jours ☐
17-2 : toutes les semaines ☐
17-3 : autres ☐

Préciser

18°) Existe-t-il des larves ou parasites dans les canaris ou équipement de stockage ?

- 18-1 : Oui ☐
18-2 : Non ☐

19°) Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans la maison ?

- 19-1 : dysenterie ☐
19-2 : diarrhée ☐
19-3 : parasitose intestinale ☐
19-4 : maladies de la peau ☐
19-5 : paludisme ☐
19-6 : autres ☐

Préciser

20°) Quelles sont les personnes les plus touchées ?

- 20-1 : femmes ☐
20-1 : enfants ☐
20-3 : adultes ☐
20-4 : Toutes catégories ☐

21°) Votre domicile dispose t-il de latrines ?

- 21-1 : Oui ☐
21-2 : Non ☐

22°) Par quelle voie évacuez-vous les eaux usées ?

- 22-1 : Puisard ☐
22-2 : Derrière concessions ☐
22-3 : Autres ☐
Préciser

23°) Pensez-vous que le manque d'hygiène, l'insalubrité et l'utilisation de l'eau non potable peuvent être source de maladie ?

- 23-1 : Oui ☐
23-2 : Non ☐

24°) Selon vous, comment est la gestion du point d'eau ?

- 24-1 : Bonne ☐
24-2 : Passable ☐
24-3 : Mauvaise ☐
24-4 : Sans réponse ☐

25°) Les femmes sont-elle impliquées dans la gestion du point d'eau ?

- 25-1 : Oui ☐
25-2 : Non ☐
25-3 : sans réponse ☐

26°) Si oui occupent-elles des postes de responsabilité ?

- 25-1 : Présidente ☐
25-2 : Trésorière ☐
25-3 : Autre ☐
A préciser

27°) Les jeunes et les handicapés sont-ils représentés dans le comité ?

25-1 : Oui ☐

25-2 : Non ☐

25-3 : Sans réponse ☐

28°) Etes vous confronté à des ruptures d'alimentation en eau potable ?

25-1 : Rarement ☐

25-2 : Souvent ☐

25-3 : Jamais ☐

29°) Quelles sont les activités génératrices de revenus que vous menez avec le point d'eau ?

26-1 : Aucun ☐

26-2 : Elevage/ Embouche ☐

26-3 : Maraîchage ☐

26-4 : Teinture ☐

26-5 : Autre ☐

Préciser

30°) Quelle est la qualité de l'eau ?

27-1-a) TROUBLE ☐

27-1-b) LIMPIDE ☐

27-2-a) BON GOUT ☐

27-2-b) MAUVAIS GOUT ☐

31°) Citez par ordre d'importance les changements constatés par les habitants du village du fait de l'installation du point d'eau ?

.....
.....
.....

Effectué le

Par

GRILLE D'OBSERVATION DE LATRINE

CODE

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 NOM DU VILLAGE

.....

1.2 TYPE DE LATRINE

VIP ☐

TCM ☐

AUTRES ☐

A PRECISER

2-4 ETAT DE LA LATRINE

2-4-1 BON ETAT : ☐

2-4-2 ETAT VETUSTE : ☐

2-5 ENTRETIEN DE LA LATRINE

2-5-1 ENTRETENU : ☐

2-5-2 NON ENTRETENU : ☐

II - OBSERVATIONS

2-1 ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DE
LA LATRINE

2-1-1 SALUBRE ☐

2-1-2 INSALUBRE ☐

2-2 ADAPTATION DE LA LATRINE

2-2-1 ADAPTE ☐

2-2-2 NON ADAPTE ☐

2-3 FREQUENTATION DE LA
LATRINE

2-3-1 FREQUENTEE ☐

2-3-2 NON FREQUENTEE ☐

EFFECTUE LE :

PAR :

GRILLE D'OBSERVATION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE

CODE :

Village :

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1-1 TYPE DE L'OUVRAGE

- 1.1.1 PUITs ☐
- 1.1.2 PUITs /POMPE MANUELLE ☐
- 1.1.3 BORNE FONTAINE PUBL ☐
- 1.1.4 BORNE FONTAINE PRIV ☐
- 1.1.5 ABREUVOIR ☐

1-2 LOCALISATION :

CARACTERISTIQUES DES PUITs :

NS ND PT

1-3 NBRE DE QUARTIER DESSERVI

II - OBSERVATIONS

2-1 ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DE L'OUVRAGE

- 2-1-1 SALUBRE ☐
- 2-1-2 INSALUBRE ☐

2-2 ETAT DE L'OUVRAGE

- 2-2-1 ADAPTE ☐
- 2-2-2 NON ADAPTE ☐

2-3 QUALITE DE L'EAU

- 2-3-1 TROUBLE ☐
- 2-3-1 LIMPIDE ☐

2-4 TAUX DE FREQUENTATION DE L'OUVRAGE

- 2-4-1 GRAND ☐
- 2-4-2 MOYEN ☐
- 2-4-3 FAIBLE ☐

2-5 TYPE D' EXHAURE

- 2-5-1 EXHAURE MANUEL ☐
- 2-5-2 POMPE VOLUMETRIQUE ☐
- 2-5-3 TURBOPOMPE ☐

2-6 DISPONIBILITE DE L'EAU

- 2-6-1 GRATUITE ☐
- 2-6-2 VENDUE ☐

2-7 ETAT DES EQUIPEMENTS D'EXHAURE

- 2-7-1 BON ETAT : ☐
- 2-7-2 ETAT VETUSTE : ☐

2-8 ETAT D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS D'EXHAURE

- 2-8-1 ENTRETENU : ☐
- 2-8-2 NON ENTRETENU : ☐

EFFECTUE LE :

PAR :

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE LA MISSION

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE LA MISSION																																										
ACTIVITES	SEMAINE 1							SEMAINE 2							SEMAINE 3							SEMAINE 4							SEMAINE 5							SEMAINE 6						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D							
1. PHASE PREPARATION																																										
Confection outils																																										
Réunions niveau central																																										
Rendez-vous avec les antennes																																										
2. PHASE DE TERRAIN																																										
Réunions niveau régional et local																																										
Visites des ouvrages et discussions																																										
Réunions niveau régional et local																																										
Visites des ouvrages et discussions																																										
Réunions niveau régional et local																																										
Visites des ouvrages et discussions																																										
Réunions niveau régional et local																																										
Visites des ouvrages et discussions																																										
Réunions niveau régional et local																																										
3. PHASE REDACTION RAPPORTS																																										
3.1 Rapport technique provisoire																																										
3.2 Rapport technique définitif																																										
4. ATELIER DE RESTITUTION (à fixer de commun accord avec la Direction Générale de l'AFDS)																																										

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



CAPITALISATION DU 1^{er} CTE

RECOMMANDATIONS ET AMELIORATIONS IDA / AFDS

A. Recommandations générales

- Objectifs à définir de façon claire : exemple bénéficiaires d'un puits dans le village ;
- Quantifier les indicateurs d'impact au démarrage et à la fin du MP ;
- Plans, quantitatifs et spécifications techniques à mettre
- Approbation des services techniques à mettre (visas de tous les documents techniques) ;
- Pour le plan de renforcement de capacités dire qui prend en charge les formations (AFDS, OADC, Services Techniques).

B. Recommandations spécifiques

1. Case de santé

- Plan de localisation du terrain sur lequel sera construit la case de santé ;
- Mur de clôture à prendre en compte dans les plans de construction ;
- Procédé d'élimination des déchets bio-médicaux (incinérateur à construire) ;
- Stock initial de médicaments à détailler (coût à insérer) ;
- Liste des équipements à détailler et à intégrer dans le devis ;
- Plan de passation des marchés : prévoir l'achat de médicaments ,
- Carrelage des pièces, paillasse et banquettes,
- Fonçage de puits dans l'enceinte de la case de santé,
- Construction d'un bloc de latrines
- Aménagement d'une porte arrière d'accès aux latrines à partir de la salle d'accouchement
- Dimensions de la parcelle passent à 32 x 20 m
- Plan de construction à valider par le district.

2. Puits

- Plan du village avec localisation du puits ;
- Système d'exhaure (motopompe ou pompe manuel ?) ;

- Construction d'un mur de protection et construction d'abreuvoirs dans les zones d'élevage,
- Intégration de portillons aux murets de protection et équipements en couvercle
- Risques de pollution cernés.

3. Ecole

- Répartition des élèves entre filles et garçons ;
- Indicateurs d'atteinte des objectifs : indiquer les effectifs au démarrage et après la réalisation du MP ;
- Nombre d'enfants en âge scolaire dans l'aire de recrutement de l'école ;
- Objectif en terme de scolarisation des filles à avoir ;
- Engagement IDEN pour l'affectation d'un enseignant si possible apte au multigrade (classes à double flux / CDF)
- Construction de latrines à envisager.
- Construction d'un 2^{ème} tableau noir
- Dallage au sol sur le pourtour du bâtiment
- Intégration systématique d'un puits
- Améliorations de l'ergonomie des équipements des salles de classe
- Mur de séparation des cabines garçons et filles au niveau des blocs latrines
-

4. Magasin céréalier

- Spécification des plans de détail des éléments spécifiques pour la conservation des céréales : ventilation, protection contre les eaux de pluie, humidité, insectes, rongeur... ;
- Proscription des tôles en amiante-ciment qui sont source de maladie dite de l'amiante (directive de l'ONU) ;
- Plan de passation des marchés à compléter par les marchés de services pour :
 - Le contrôle de travaux
 - Les formations en techniques de conservation des céréales
 - La formation IST / VIH-SIDA
 - La formation en maintenance des infrastructures.
- Toiture en tôles en amiante-ciment remplacée par des bacs alu zinc

5 . Renforcement des capacités

Formations spécifiques ayant un coût :

- IEC sur les IST/SIDA
- Entretien et maintenance des ouvrages
- Hygiène et gestion de l'eau
- Organisation et gestion de l'école
- Prévention et prise en charge des maladies hydriques
- Gestion des ordures ménagères
- Gestion administrative et financière des comités de santé
- Techniques de stockage des récoltes

Itinéraire mission Evaluation

- Mercredi 02/03/05	Dpt DK → Kolda
Jedi 03/03/05	Reunion / Rencontre Kolda
Vendredi 04/03/05	Terrain Kolda
Samedi 05/03/05	Terrain Kolda
Dimanche 06/03/05	Terrain Kolda
Lundi 07/03/05	Terrain Kolda
Mardi 08/03/05	Terrain Kolda
- Mercredi 09/03/05	Dpt Kolda → Louga
Jedi 10/03/05	Rencontre Reunion
Vendredi 11/03/05	Terrain Louga
Samedi 12/03/05	Terrain Louga
Dimanche 13/03/05	Terrain Louga
Lundi 14/03/05	Terrain Louga
Mardi 15/03/05	Terrain Louga
- Mercredi 16/03/05	Terrain Louga
Jedi 17/03/05	Dpt Louga → Kaolack
Vendredi 18/03/05	Rencontre / Reunion
Samedi 19/03/05	Terrain Kaolack
Dimanche 20/03/05	Terrain Kaolack
Lundi 21/03/05	Terrain Kaolack
Mardi 22/03/05	Dpt KL → Fatik / Rencontre
- Mercredi 23/03/05	Terrain Fatik
Jedi 24/03/05	Terrain Fatik
Vendredi 25/03/05	Terrain Fatik
Samedi 26/03/05	Retour Dakar
Dimanche 27/03/05	

ANNEXES

LISTE DES MICRO-PROJETS APPROUVES PAR L'AFDS

LISTE MP KOLDA

N°	Titre du Micro- Projet	Nom du Demandeur	Localisation	Classement	Nature du Micro- Projet	Coût du Micro- Projet		
						AFDS	OCB	TOTAL
1	Fonçage et équipement d'un puits hydraulique	GIE Madina Maoundé Banna	Village de Madina Maoundé CR de Némataba Département de Vélingara	A	MP-IE	9 691 600	525 000	10 216 600
2	Fonçage et équipement d'un puits hydraulique	GIE Coly Sallé de Sangharé Coly	Village de Sangharé Coly CR de Saré Coly Sallé Département de Vélingara	A	MP-IE	9 706 600	510 000	10 216 600
3	Fonçage et équipement d'un puits hydraulique	GIE Kawral Aliou Baldé	Village de Saré Demba Hogo CR de Saré Coly Sallé Département de Vélingara	A	MP-IE	9 444 820	500 000	9 944 820
4	Fonçage et équipement d'un puits hydraulique	GIE De Saré Yéroyel	Village de Saré Yéroyel CR de Saré Coly Sallé Département de Vélingara	A	MP-IE	9 057 150	480 000	9 537 150
5	Construction et équipement d'un Centre de formation	Association pour la Formation et l'Education de Base	Village de Saré Bidji CR de Saré Bidji Département de Kolda	A	MP-IE	10050000	502500	10552500
6	Construction d'un dépôt de pharmacie et équipement du poste de santé	GPF Endam de Saré Moussa	Quartier de Saré Moussa Commune de Kolda Département de Kolda	A	MP-IE	8 113 923	430 000	8 543 923
7	Construction et équipement d'une maternité	GIE Wakilaré	Village de Madina Dinguiraye CR de Némataba Département de Vélingara	A	MP-IE	9 525 988	505 000	10 030 988
	TOTAL	7	7			65 590 081	3 452 500	69 042 581

LISTE MP KAOLACK

N°	Nature du Micro-projet	Nom du demandeur	localisation	classement	nature du Micro-projet	AFDS	OCB	TOTAL
1	Construction d'un Centre de Ressources Communautaires	Groupe ARCADE Lour Escale	CR Lour Escale	A	MP- IE	10 050 000	502 500	10 552 500
2	Construction d'un Centre de Ressources Communautaires	Groupe ARCADE Maka Yop	CR Maka Yop	A	MP- IE	10 050 000	502 500	10 552 500
	TOTAL	2	2			20 100 000	1 005 000	21 105 000

LISTE MP FATICK

N°	Titre du micro-projet	Nom de l'OCB/Village	Localisation	Nature du Micro Projet	Coût du micro-projet		
					AFDS	OCB	TOTAL
1	Construction et équipement d'une Case de santé	CDQ de Poukham	C.Fatick Quartier de Poukham	MP-IE	14 216 446	748 235	14 964 681
2	Agrandissement du Centre d'Accueil de la case foyer	Union Communale des GPF de Fatick	Union Communale des GPF de Fatick	MP-IE	14 746 884	755 100	15 501 984
3	Clôture de l'école élémentaire et construction de	APE communale	Commune de Fatick Quartier de Poukham	MP-IE	14 792 977	775 947	15 568 924
4	Construction et équipement d'une salle d'écoute	Association des jeunes enfants travailleurs	Commune de Fatick Quartier de Darou Salam	MP-IE	14 518 664	764 141	15 282 805

5	Construction et équipement d'une maison des jeunes	Conseil communal des jeunes	Commune de Fatick Quartier de Darou Salam	MP-IE	14 673 301	772 280	15 445 581
6	Acquisition de car de transport d'élèves	CDQ de Escale	Commune de Fatick Quartier de Escale	MP-IE	14 820 000	780 000	15 600 000
7	Equipement des différents ateliers du centre artisanal des handicapés	Association communale des handicapés	Commune de Fatick Quartier de Escale	MP-IE	10 211 550	537 450	10 749 000
8	Construction d'un centre d'approvisionnement en fruits et légumes	CDQ de Darou Salam	Commune de Fatick Quartier de Darou Salam	MP-IE	14 197 241	748 540	14 945 781
9	Construction du mur de clôture et équipement salle de lecture	CDQ de Daral	Commune de Fatick Quartier de Daral	MP-IE	14 805 505	779 238	15 584 743
10	Construction de 35 latrines	CDQ de Ndiaye Ndiaye 2	Commune de Fatick Quartier Ndiaye Ndiaye 2	MP-IE	13 750 245	723 698	14 473 943
11	Réhabilitation d'un hall de marché	CDQ de Ndouck	Commune de Fatick Quartier de Ndouck	MP-IE	14 197 241	748 540	14 945 781
12	Construction et équipement d'une chambre froide	CDQ de Logandème	Commune de Fatick Quartier de Ndouck	MP-IE	12 825 566	675 030	13 500 596
13	Construction d'un Foyer de quartier	CDQ de Ndiaye Ndiaye 2	Commune de Fatick Quartier de Ndiaye Ndiaye 2	MP-IE	14 575 913	767 155	15 343 068
14	Dotation en équipements et matériels	Union Communale des Comités de salubrité	Commune de Fatick	MP-IE	3 485 075	183 425	3 668 500
15	Construction et équipement d'un Centre de Ressources Communautaires	Association des Relais Communautaires	CR de Diossong		10 050 000	779 766	10 829 766
	TOTAL	15	15		195 866 608	10 538 545	206 405 153

LISTE MP DAKAR

N°	Nature du Micro-projet	Nom du demandeur	localisation	Classement	nature du MP	AFDS	OCB	TOTAL
1	Equipement d'un poste de santé	Association Bax Yaye	CR Sangalkam, village de Wayémbame	A	ASSB	2 595 900	0	2 595 900
2	Equipement d'un Centre de Formation en Couture	GIE Oumra Sope Naby	Médina Yeumbeul, commune de Yeumbeul	A	ASSB	2 446 000	0	2 446 000
3	Equipement d'un poste de santé	Association Nationale des Aveugles du Sénégal	Thiaroye Kao 1	A	ASSB	2 595 900	0	2 595 900
4	Extension et équipement d'un poste de santé	GIE Lamp Fall	Thiaroye Miname	A	MP-IE	9 661 948	508 524	10 170 472
	TOTAL	4 OCB	4 villages			17 299 748	508 524	17 808 272

LISTE MP LOUGA

N°	Nature du MP	Nom demandeur	Localisation	Classement	Nature du MP	AFDS	OCB	TOTAL
1	Réhabilitation et équipement case de santé	GIE "Mooukhsinina wal Moukhsinaty"	CR Mbadiane, Darou Kosso	A	MP-IE	8 626 977	454 051	9 081 028
2	Réhabilitation et équipement case de santé	GPF "Juboo Sokhali Affé Leye"	CR KANENE NDIOB Affé Leye	A	MP-IE	8 626 977	454 051	9 081 028
3	Construction de parc à vaccination et réhabilitation de puits	GPF de Guène goudy 1	KEUR MOMAR SARR, Guène Goudy 1	A	MP-IE	8 919 831	469 465	9 389 296

4	Construction de parc à vaccination	GIE de Mbaffar	CR GANDE, MBaffar	A	MP-IE	5 815 640	306 086	6 121 726
5	Construction de parc à vaccination	GPF du village de Badji	CR GANDE, Badji II	A	MP-IE	5 815 640	306 086	6 121 726
6	Construction d'un Centre de Ressources Communautaires	Association Relais communautaires	CR de Syere	A	MP-IE	10 050 000	502 500	10 552 500
	TOTAL	6 OCB	6 villages			47 855 065	2 492 239	50 347 304